

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 1 en date du 7 juin 2007

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : Gaz Métro – 7, Document 10, page 1

Question :

25.1 Veuillez présenter le taux de rendement de l'avoir propre pour l'année tarifaire 2007-2008 qui s'appliquerait selon la formule actuelle.

Réponse :

Notons que la question porte sur une pièce du processus d'entente négociée, pièce qui sera déposée à la Régie le 29 juin prochain. Voici, tout de même, le rendement autorisé que l'on calculerait pour l'année tarifaire 2008 selon la formule actuellement en vigueur :

25.1

Rendement autorisé en 1999 selon D-99-11 et D-99-150		9,640%
Ajustement pour l'année 2008		
Prévision du Taux des obligations 30 ans		
Prévision du Taux des obligations 10 ans en 2008 ⁽¹⁾	4,250%	
Écart entre le taux 30 ans et 10 ans	<u>0,050%</u>	
Prévision des obligations 30 ans en 2008	4,300%	
Obligation Canada 30 ans 1999	<u>5,759%</u>	
Écart entre les années 2008 et 1999	-1,459%	
Facteur d'élasticité	<u>75%</u>	
Ajustement du rendement pour l'année 2008	-1,09%	<u>-1,094%</u>
Rendement établi pour l'année 2008		<u>8,546%</u>
Rendement établi pour l'année 2008	Arrondi à :	8,55%

(1) Réf. : Consensus Forecasts, février 2007